



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070684

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/03/2025 9H40 C:005340 I:24822
V/REF : 1001293
V/Email reçu le Vendredi 07/03/2025 à 9H40

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 03241
IMMEUBLE : LE BELADONE/AMARYLLIS
PLACE DE LA POYPE
BAT AMARYLLIS ET BAT BELADONE
69250 MONTANAY

Vaulx en Velin, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE POYPE-AMARYLLIS BAT A - LOGEMENT N°1 SOUS PASS AU 1ER ETAGE TYPE 3
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE LA PORTE DE PLACARD DEGAGEMENT CHAMBRE 1 +
VERIFICATION DE LA CONDAMNATION PORTE SALLE DE BAIN

Donneur d'ordre : Mme C. DULAC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 10/03 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 1ER ETAGE
REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DU PLACARD
DEBLOCAGE DE LA PORTE A CONDAMNATION DES WC
REMISE DANS LE BON SENS DU PENNE
GRAISSAGE DE LA SERRURE ET AJUSTAGE DE LA GACHE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 13/06 A 10H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 1ER ETAGE
REEMPLACEMENT 2 RAILS PORTE PLACARD COULISSANTE CHAMBRE COULOIR ET
ROULETTES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE AVEC UN REGLAGE PORTE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 14/06/25 à 20H35 _ Env oi CR/AB
AR LGESTION Email envoyé le 29/04/25 à 16H31 caroline.dulac@semcoda.com
AR LGESTION Email envoyé le 29/04/25 à 16H30 Mme C. DULAC
CS LGESTION Email envoyé le 10/03/25 à 17H32 _ Env oi CR/AB
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU RAIL ET DES ROULETTES AU NIVEAU DES DEUX
PLACARDS COULISSANTS SUITE A CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070684

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
AR LGESTION Email envoyé le 29/04/25 a 16:29 Mme C. DULAC

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,04	46,04
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,16	51,16
1,00	MS00023-Reglage porte coulissante	2	51,15	51,15
2,00	MS00012-Rempl.Cassette roul.pr portes	6	51,16	102,32
2,00	MS00013-F.P.Rail haut/bas yc tt sujétion	6	51,15	102,30
TOTAL H.T.				352,97
T.V.A. a 10,00%				35,29
TOTAL T.T.C.En EURO				388,26

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1001293 du 07/03/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

PLACE DE LA POYPE

AMARYLLIS BAT A

69250 MONTANAY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

03241-00002-00001-00012 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 22/03/2025

Observations

logement sous pass

Reglage porte placard degagement et chambre 1

+ verification de la condamnation porte salle de bain

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	2,00	51,16	102,32	10,23	112,55
				Total H.T.	148,36
				Total TVA	14,83
				Total TTC	163,19

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DULAC Caroline le 07/03/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 1001293 du 07/03/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PLACE DE LA POYPE AMARYLLIS BAT A 69250 MONTANAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **07/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1001293